

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 23 (1977)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}se



canton
de bâle



Hoffmann-La Roche verse 30 millions de francs pour les victimes de Seveso

Les sociétés Hoffmann-la Roche et Givaudan ont décidé d'alouer un « fonds de dotation » de 10 milliards de lires, soit environ 30 millions de francs pour faire face aux dommages et conséquences de l'accident survenu le 10 juillet dernier à l'usine Icmesa s.p.a., à Seveso, bien que l'on ignore encore le bilan définitif des dommages, indique Hoffmann-la Roche, dans un communiqué.

Les fonds accordés sont spécialement destinés à rendre possible un dédommagement de la population et des entreprises de la zone « b » ainsi qu'à résoudre le problème de l'emploi des collaborateurs d'Icmesa.

Le communiqué indique en outre que les modalités d'une convention sont actuellement à l'étude avec les avocats de la région lombarde. Cette convention a pour but « de parvenir à une entente extrajudiciaire permettant un dédommagement rapide ».

L'administration de ces fonds a été confiée à un bureau de coordination à Milan dont la direction est assumée par un conseiller indépendant de nationalité italienne. Ce bureau, conclut

voyant à entretenir des relations avec les autorités lombardes, les représentants des syndicats, les dirigeants d'Icmesa, les experts de Roche Givaudan chargés des problèmes de décontamination. (ats).

le communiqué, est également chargé des relations avec les autorités lombardes, les représentants des syndicats, les dirigeants d'Icmesa, les experts de Roche Givaudan chargés des problèmes de décontamination. (ats).

L'Arabie saoudite engage avions et insecticides suisses contre le fléau des mouches et des moustiques

Un contrat de trois ans, pour la période 1977-1979, vient d'être signé entre le Gouvernement d'Arabie saoudite et une grande entreprise chimique suisse (Ciba-Geigy) : elle reçoit la mission de poursuivre à grande échelle la lutte qu'elle avait entreprise dans certaines régions contre les mouches et les rats. Il s'agira désormais de traiter systématiquement une superficie de 40.000 hectares. Les premières opérations remontent à 1972 et 1973, la Mecque étant l'objectif principal : à l'époque des grands pèlerinages musulmans, des dizaines de milliers de pèlerins s'ajoutent à la population locale, amplifiant les problèmes sanitaires de cette localité. Avec l'application systématique de produits insecticides, rodenticides et autres produits, il fut possible de contenir la pullulation des mouches, des rats et des chiens errants attirés par l'accumulation de détritus dans les rues. Grâce à

cette lutte aucune épidémie ne se déclara. (détail à noter : les experts non musulmans n'avaient pas le droit de se rendre sur place à la Mecque, et ont donc dû « téléguider » les travaux...).

Les expériences se poursuivirent de 1974 à 1976, années durant lesquelles des équipes opérèrent systématiquement sur une surface de 20.000 hectares, le but demeurant la lutte contre les agents vecteurs de maladies.

Une « armée » de 720 collaborateurs

Le nouveau contrat porte sur les dix plus grandes cités du pays ce qui implique l'engagement d'une petite « armée ». Un chef de mission et son état-major coordonnent les opérations : trois chefs de région sont appuyés chacun par un entomologue, un coordinateur et des responsables municipaux parlant anglais et arabe, qui ont suivi une formation appropriée. Au total, les effectifs engagés comportent quelque 720 collaborateurs et employés venant d'Europe et des pays de la région. L'infrastructure logistique mobilisera environ 800 engins mécaniques et 180 véhicules, sans compter trois à cinq avions monomoteurs ou bi-moteurs. La lutte contre mouches et moustiques constitue l'objectif principal de l'entreprise qui comprend également le combat contre rats et souris et l'élimination progressive des chiens errants. On s'attaque ainsi aux effets d'une situation préoccupante pour l'hygiène de la population.

Le problème fond ne pourra être maîtrisé que grâce à des actions parallèles, que les autorités saoudiennes entendent entreprendre sans retard : éducation sanitaire de la population, mise

en place d'un système de voirie. (ats)

90.000 tonnes par an de résine époxyde suisse

Depuis trente ans sur le marché, une résine époxyde suisse (araldite) s'est imposée dans le monde entier comme une matière plastique aux vastes possibilités. Utilisée notamment pour la fabrication d'isolateurs et de dispositifs électriques pour de hautes tensions, mêlée à des bétons spéciaux pour « coller » des ponts, des stades et des éléments d'autoroutes, elle a trouvé dans la restauration de chefs d'œuvre anciens une application pour la sauvegarde du patrimoine artistique. La demande pour cette spécialité étant toujours plus grande, l'entreprise chimique suisse qui la produit (Ciba-Geigy) a décidé de porter à 90.000 tonnes par an ses capacités de fabrication, dont 27.000 tonnes à partir des usines de Monthey. (ats)

Fusion du « National-Zeitung » et des « Basler Nachrichten »

Les deux quotidiens « National-Zeitung » et « Basler Nachrichten » vont fusionner et paraîtront désormais sous le titre « Basler Zeitung ». Ce nouveau journal, dont le début de parution doit encore être fixé, mais est prévu pour le début de 1977, sera un quotidien « engagé politiquement ». Selon la « charte » commune à laquelle ont abouti d'intenses négociations en vue de la fusion, le « Basler Zeitung » définit ses objectifs comme suit : Large ouverture au monde, et non appartenance à un parti politique, se réclamant d'un ordre démocratique, respectant l'état de droit et offrant les bases d'un libéralisme progressiste.

Un communiqué commun souligne notamment le souci de la nouvelle société « National Zeitung et Basler Nachrichten sa » de « maintenir à leur poste de travail le maximum d'anciens collaborateurs ». Un programme social de grande envergure sera mis sur pied, afin de veiller à ce qu'aucun des anciens collaborateurs ne soit placé dans une situation critique.

Il prévoira également des mesures allant bien au-delà des obligations légales et du délai contractuel de licenciement. Dans leur communiqué commun, les deux éditeurs affirment en outre que la décision qui a été prise en accord avec toutes les parties à la charte, s'est inspirée de la conviction selon laquelle seuls des efforts conjugués peuvent apporter une solution aux problèmes toujours plus cruciaux que rencontre la presse sur le plan économique et technique.

Le « Basler Zeitung » disposera d'une équipe rédactionnelle élargie ainsi que d'un réseau renforcé de correspondants en Suisse et à l'étranger. Il entend non seulement améliorer le contenu de ses informations et renforcer l'importance de son réseau de diffusion mais également mieux représenter en Suisse les préoccupations de la région bâloise. Les buts et les devoirs du « Basler Zeitung » seront ancrés dans une charte spéciale. La rédaction commune entend d'ores et déjà préserver la multiplicité d'opinions, ce dont le lecteur des deux anciens journaux savait gré aux rédactions.

L'ensemble des participants à la création du nouveau journal est convaincu de participer « dans le contexte de la presse suisse, à un renforcement de l'indépendance et à un renforcement de la qualité ». (ats)

Inauguration officielle d'une salle omnisports géante à Macolin

C'est en présence de M. Rudolf Gnaegi, Président de la Confédération et Chef du Département militaire dont dépend l'école fédérale de gymnastique et de sport (efgs), qu'a été officiellement inaugurée, la salle omnisports géante de Macolin. Quelque mille invités ont pris part à cette manifestation, applaudissant aux multiples démonstrations sportives qui leur furent présentées et qui leur permirent d'apprécier les moyens presque illimités de ce centre d'entraînement, de loin le plus grand de Suisse à l'époque actuelle, mais aussi l'un des plus importants d'Europe. Issue d'un projet de l'architecte Max Schlup, la nouvelle salle de Macolin a une surface utile de 86 mètres de long sur 48 mètres de large. Et elle permet la pratique de la majorité des sports traditionnels, athlétisme y compris.

Dans son allocution, qui fit suite aux vœux de bienvenue de M. Kaspar Wolf, directeur de l'école, le Président de la Confédération a fait part de sa joie de voir la construction de cet important édifice être arrivée à bon terme en dépit de la situation conjoncturelle difficile. Après avoir jugé trop sévères les critiques qui furent faites au sujet du niveau actuel du sport dans notre pays après les jeux olympiques de Montréal et reconnu qu'il était malgré tout temps de procéder à une nouvelle analyse et de fixer plus efficacement les formes de coopération, M. Gnaegi revint au sujet du jour et, parlant de la salle, il en profita pour mettre

en exergue, en relation avec son utilisation, un retour à une certaine qualité de vie par la pratique des sports. « Elle ne sera utile dans toute sa perfection que si elle est animée d'une vie intense et d'un esprit irréprochable ». (ats)

Destruction d'un site aux Franches-Montagnes : Franz Weber accuse

Le 15 septembre, le Conseil fédéral a admis qu'une entreprise exploitait illégalement une gravière et une carrière au Noirmont, dans les Franches-Montagnes. « Il a omis d'admettre que cet entrepreneur violait outrageusement la législation sur les forêts et sur la protection des eaux », affirme l'équipe Franz Weber dans un communiqué à Montreux. Franz Weber, qui accuse de « connivence » les autorités de la commune et l'inspecteur forestier cantonal, ajoute que l'entrepreneur a rasé, à partir de janvier 1971 et sans la moindre autorisation, 27.600 mètres carrés de forêts protectrices. Sous la pression de l'association « les amis de la nature », la commune du Noirmont aurait décidé en 1974 de demander un permis de défrichement pour les forêts anéanties depuis longtemps, permis qui d'ailleurs n'a jamais été accordé.

Franz Weber rappelle que, le 1er octobre 1965, le Conseil fédéral a émis une ordonnance concernant les forêts, stipulant que les défrichements d'une surface de 3.000 à 20.000 m² nécessitant une autorisation de l'inspection fédérale des forêts et qu'une demande de défrichement qui dépasse 20.000 m² doit être soumise au Département fédéral de l'intérieur. « Or, écrit Franz Weber, l'entrepreneur a commencé ses défriche-

ments plus de cinq ans après la publication de cette ordonnance. Cette violation grossière de la loi se double d'une fraude non moins grossière dans l'exploitation des carrières et gravières, l'entrepreneur ayant extrait, depuis l'ouverture des chantiers jusqu'en 1975, quatre fois plus de pierre et deux à trois fois plus de gravier que la commune ne l'indique dans ses rapports ».

« Depuis 1972, l'Association des amis de la nature dénonce le scandale. Elle a adressé aux autorités cantonales et fédérales plus de cinquante lettres relatant des faits précis avec preuves à l'appui. Sans résultat. Par lettres des 5 et 8 juillet 1975, les autorités fédérales et cantonales ont été saisies une nouvelle fois de la situation anarchique au Noirmont. Ces lettres n'ont même pas fait l'objet d'un accusé de réception ».

Et Franz Weber de conclure : si le Conseil fédéral « juge inutile la conduite d'une enquête sur des faits déjà connus », nous devons lui rappeler que la loi sur les forêts, la loi sur la protection des eaux et la loi sur les constructions sont violées au Noirmont et que ces lois ne relèvent pas, comme il le prétend, « exclusivement du canton de Berne », mais sont du ressort de la Confédération. (ats)

à la presse par le président de la Commission fribourgeoise des monuments historiques. A Cournillens, près de Courtepin, des peintures baroques découvertes dans une chapelle sous le crépis du chœur ont été restaurées. Le château de Cressier, où vivait Gonzague de Reynold et qui avait brûlé, est en voie de restauration et à Morat les dernières arcades dans la ville ont pu être libérées et des deux côtés de la rue principale les arcades sont maintenant accessibles au promeneur.

Alors qu'on recherchait dans le chœur de la chapelle de Cournillens, construite vers 1470, la pierre de tuffe, on découvrit le décor peint daté de 1657. C'est la seule peinture de style baroque, riche en couleurs, conservée dans nos églises. Les peintures ont été restaurées, ce qui a entraîné des dépenses de quelque 100'000 francs.

Le château de Cressier construit vers 1665 a été en partie détruit par un incendie il y a deux ans. La toiture et les combles avaient disparu et le bâtiment avait souffert de l'eau. Le toit a été reconstruit, grâce à l'aide de la Confédération, du canton et de la loterie romande, le décor intérieur, dont un salon de style classique, va être remis en état, et grâce à la restauration on a même découvert certains éléments qu'on remettra en valeur.

A Morat, la commune a pu réaliser les arcades au centre de la ville. Actuellement les travaux de restauration et d'aménagement de l'ancien moulin sont sur le point de commencer. On installera dans ce bâtiment du XVI^e siècle le musée historique. Enfin, dans un bâtiment de la rue principale, des graffiti du XVI^e siècle d'un haut intérêt ethnologique ont été mis à jour. (ats)

canton de fribourg

Importantes découvertes artistiques restaurées

D'importants éléments du patrimoine artistique fribourgeois ont été restaurés ces derniers temps grâce aussi au concours de la loterie romande. Divers monuments ont été présentés

Importantes découvertes archéologiques grâce à la construction de la RN 12

Grâce à la Confédération, qui subventionne les fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute au même titre que la construction elle-même, il a été possible de mettre au jour, près de Riaz, un temple dédié à Mars — Caturix de l'époque gallo-romaine (le siècle après J.-C.) ainsi qu'une nécropole de l'époque burgonde de 400 tombes et une seconde de la même époque avec 168 sépultures. La grande nécropole et le temple se trouvent près de Riaz, la seconde près de Vuippens, toutes deux en Gruyère. « Ces découvertes sont importantes », relevait l'archéologue cantonal, M. Hanni Schwab, « parce que l'histoire du Haut Moyen-Age est peu connue ».

Le temple carré de l'époque gallo-romaine se trouve à proximité de l'autoroute. Pour le sauvegarder et le rendre accessible au public, on va le démonter et le déplacer. Cet édifice était connu au siècle dernier déjà, mais les récentes fouilles ont permis de constater qu'il a été précédé au même endroit d'une construction en bois. Ce temple a été détruit au III^e siècle environ, probablement lors des premières invasions alamanes.

Les nécropoles, remontent au Haut Moyen-Age. Certaines renfermaient un mobilier funéraire très riche : des armes, des plaques de ceintures, des outils ainsi que des bijoux. Certaines de ces pièces sont déjà restaurées. Les boucles de ceintures en fer, incrustées de fils d'argent, sont d'une grande qualité. La nécropole de Riaz était utilisée du VI^e au VII^e siècle de notre ère. Près de Vuippens on a mis à jour jusqu'à ce jour

168 tombes dont 20 sont entourées d'une maçonnerie en pierres sèches, 22 d'un petit mur à mortier et trois de dalles de pierres. Dans une tombe, on a trouvé une longue épée. Ce deuxième cimetière est toutefois beaucoup moins riche que celui trouvé près de Riaz où l'on a dénombré plus de 400 tombes. Ces découvertes semblent indiquer que le cimetière de Vuippens était encore utilisé à la fin du VII^e siècle. (ats)

suite à Genève avec William Montillet et Emile Jacques-Dalcroze. Il a enseigné à l'institut Jacques-Dalcroze jusqu'en 1968 et a été professeur d'harmonie au conservatoire de Genève de 1952 à 1972. Parallèlement à ses occupations pédagogiques et « ecclésiastiques » (il a été organiste dans plusieurs paroisses de Genève), il n'a pas cessé de composer. Les œuvres destinées au culte tiennent une place importante : motets, pièces liturgiques, chorales pour orgue. (ats)

canton de genève

Prix littéraire

Dans le cadre de son concours annuel de contes, récits et nouvelles, la section suisse de la société des poètes et artistes de France vient notamment de décerner un grand prix d'édition à Mme Laure Mireval, de Genève, pour sa nouvelle intitulée « L'empoisonneuse ». Cette œuvre sera publiée gratuitement avec un portrait de l'auteur. (ats)

Prix de compositeur 1976 de l'ASM à Bernard Reichel

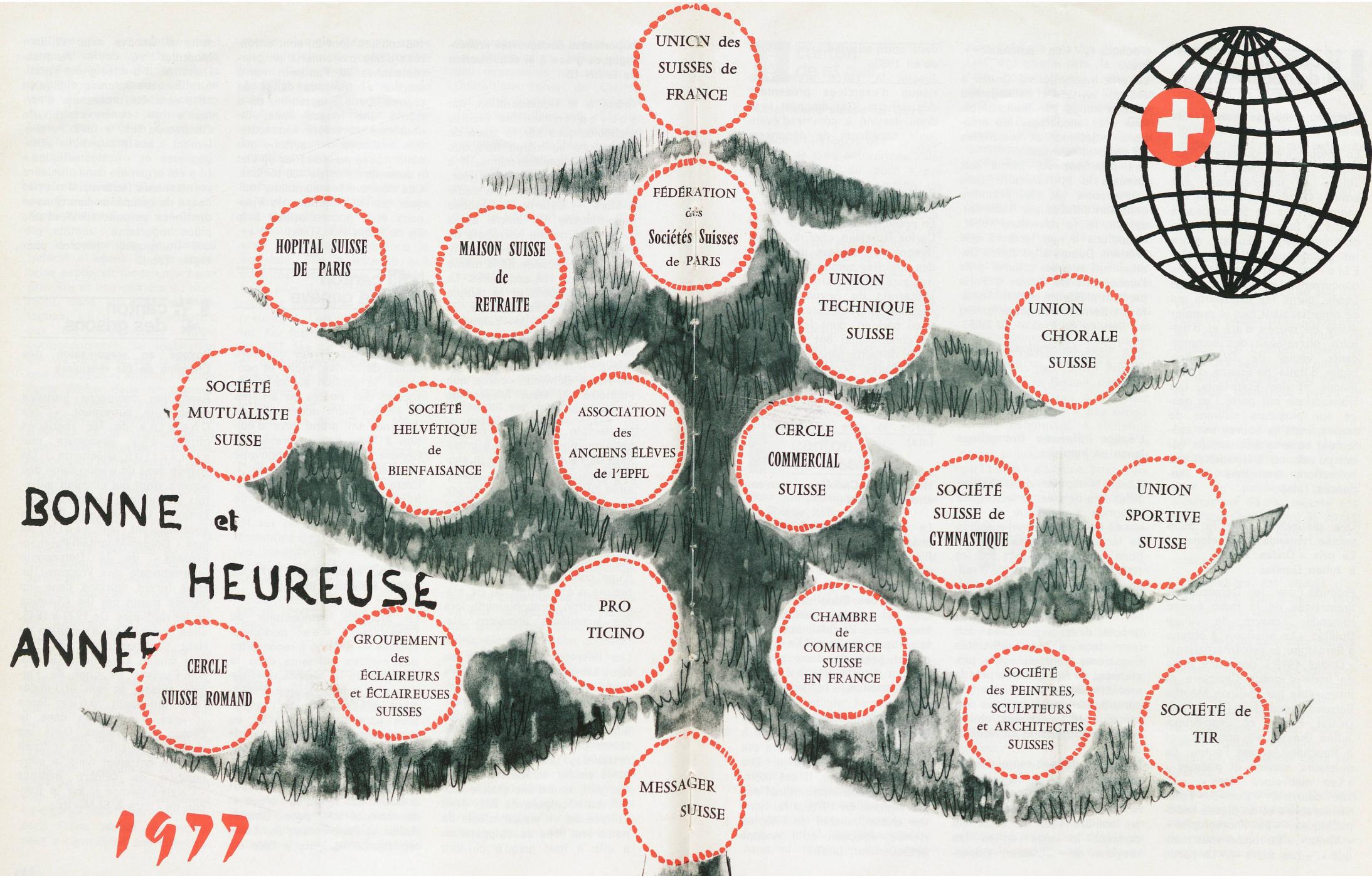
Le prix de compositeur de l'Association des musiciens suisses — destiné à reconnaître des mérites éminents dans le domaine de la composition musicale — a été décerné à Montreux, à l'occasion de l'assemblée générale de l'A.M.S., au compositeur Bernard Reichel, de Genève. Ce prix est de 10.000 francs.

Bernard Reichel est né en 1901 à Neuchâtel. Il étudia l'orgue et la composition avec Charles Faller et Paul Benner (au Locle et Neuchâtel), puis à Bâle en

canton des grisons

Voyage en wagon-salon des Chemins de fer rhétiques

Avec leur campagne intitulée « Une fois autrement... », les Chemins de fer rhétiques offrent aux voyageurs une attraction alléchante : Un voyage dans un wagon-salon des années vingt qui circulait autrefois sur la ligne Montreux-Zweisimmen. Ces voitures Pullman appartenaient au train de luxe « Golden-Mountain-Pullman-Express » de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits. Elles furent reprises dans les années trente par les Chemins de fer rhétiques. De 1939 à 1945, elles étaient à la disposition du Haut Commandement de l'armée suisse. Le général Guisan, commandant en chef de l'armée suisse, et son état-major les utilisaient pour leurs voyages d'inspection dans le canton des Grisons. Dans les années cinquante, ces voitures Pullman entraient dans la composition du célèbre express « Calais-Engadine », sur le tronçon de Coire à St-Moritz.



Cinquième bourse suisse aux armes

En octobre s'est ouverte à Neuchâtel la cinquième bourse suisse et internationale aux armes. Cette manifestation qui regroupe plus de 50 exposants venus de Suisse, mais aussi de différents pays d'Europe, attire les principaux collectionneurs. Elle est pratiquement sans concurrence en Europe. Cette année, parmi les exposants qui se répartissaient tout le premier étage du musée d'art et d'histoire, on relevait des commerçants venus de Grande-Bretagne, d'Italie de France, d'Allemagne et des Etats-Unis. Les transactions ont porté l'an passé sur plusieurs millions de francs, mais la bourse est également ouverte aux curieux qui ont pu admirer à Neuchâtel des collections anciennes et modernes. (ats)

Une distinction pour la radio suisse romande à Barcelone Le prix « Ondas 1976 » à Julien Dunilac

Produite par le Département dramatique de la radio suisse romande, l'œuvre de Julien Dunilac « Le silence » a obtenu à Barcelone, le prix international « Ondas 1976 » dans une mise en onde d'Ignace Charrière et interprétée par Philippe Menthé Bernard Junod, Jean-René Clair, Daniel Fillion et Jean-Bruno. Julien Dunilac vit actuellement à Neuchâtel et est l'auteur de plusieurs romans et poèmes : « Les mauvaises têtes », « La vue courte », « L'un », « Futur mémorable » et de pièces radio-phoniques, « Le Photographe », « Alicia », « Le rendez-vous manqué », « Les tours », « La partie

d'échecs », « Le funiculaire », etc...

Le prix international Ondas a été créé en 1954 et est organisé chaque année par Radio-Barcelone pour encourager les créations artistiques et culturelles en radio et télévision.

Les prix ont été remis aux lauréats le 14 novembre, date anniversaire de la première émission diffusée par Radio-Barcelone, le 14 novembre 1924. Rappelons à nos lecteurs que Frédéric Dubois alias Julien Dunilac fut attaché culturel près l'ambassade de Suisse à Paris pendant plusieurs années. Transféré à Berne, il est actuellement au Service de Presse du DPF.

Nos vives félicitations s'adressent à l'auteur, au poète et à l'ami.

Réd.

L'église réformée évangélique lance un emprunt

Pour surmonter d'éventuelles difficultés de trésorerie, l'église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (Eren) a décidé de lancer sous forme d'obligations au porteur de 100 et 1000 francs un emprunt de 3 millions de francs à 3,5 pour cent. Celui-ci sera remboursable à partir du 1er mars 1987.

Depuis deux ans, l'Eren doit faire face à des difficultés financières, difficultés qui proviennent du fait que trop peu de protestants s'acquittent de leur contribution ecclésiastique qui, rappelons-le, n'est pas obligatoire dans le canton de Neuchâtel.

En raison de cette situation le synode, à la fin de l'année dernière a décidé d'adapter le nombre des postes paroissiaux au nombre réel de ceux qui donnent à cette église les moyens de subsister. Cepen-

dant, cette adaptation ne se fera qu'en 1980.

Jusque là, l'Eren prendra le risque d'exercices présentant des déficits. Cet emprunt sera donc destiné à couvrir d'éventuels excédents de dépenses. (ats)

Parking souterrain inauguré

En présence du conseiller d'état Carlos Grosjean, chef du Département des travaux publics et des autorités communales, a été inauguré à Neuchâtel le parking souterrain du Seyon. D'une capacité de 420 places, ce nouveau parking, dont les travaux de construction ont débuté au début de cette année, comprend sept étages. Son coût de construction s'est élevé à 5,25 millions de francs. Il sera géré par une société anonyme dont fait partie la ville de Neuchâtel (ats).

Hôpital des Cadolles : nouveau chirurgien-chef

Le Conseil communal de Neuchâtel a nommé le docteur Pierre Tschantz, médecin fmh en chirurgie générale, à la direction du service de chirurgie de l'hôpital des Cadolles. Ce dernier, qui remplace ainsi, le docteur Daniel Waridel, licencié à la suite du conflit qui l'a opposé durant près de deux ans au docteur Nosrat Rochani, entrera en fonction le 1er janvier prochain.

En 1935, le dr Pierre Tschantz a fait ses études de médecine à Lausanne et à Genève. Il a été interne résident étranger des hôpitaux de Paris. Il est membre du collège international des chirurgiens. En 1970, il fut nommé chirurgien-chef de l'hôpital d'Orbe, fonction qu'il occupe actuellement. (ats)



canton de st gall

La broderie suisse au Caire

Grâce à l'initiative et la collaboration de cinq entreprises suisses, un défilé de mode a été organisé, avec le soutien de l'office suisse d'expansion commerciale (osec), à l'occasion de « Swiss expo », au Caire. Cette présentation figurait au nombre des diverses manifestations organisées parallèlement à l'exposition industrielle et technologique suisse. Elle a eu lieu le 24 novembre à l'hôtel Sheraton.

La collection se composait surtout d'une quarantaine de robes d'après-midi, de cocktail, du soir et de mariage, toutes en broderie de Saint-Gall (ats).



canton du tessin

Pour une politique culturelle de la Suisse italienne

L'Association des écrivains de la Suisse italienne (assi) a organisé à Lugano une journée d'étude qui avait pour thème « pour une politique culturelle de la Suisse italienne » et s'inscrivait dans le cadre du rapport Clottu définissant les « éléments pour une politique culturelle en Suisse ».

Il s'agissait d'avancer des propositions et de formuler des critiques pour une politique culturelle qui, de l'avis des participants, n'est pas réalisable sans une volonté politique bien déterminée.

Cette dernière existe pourtant, mais elle est conditionnée par la situation économique, a indiqué le chef du Département cantonal tessinois de l'éduca-

tion publique et des finances. Ont également pris la parole MM. Edgard Tripet, rédacteur du rapport final de l'enquête suisse, Luc Boissonnas, directeur de Pro Helvetia, Elio Ghirlanda, délégué cantonal aux questions universitaires et Riccardo Tognina, représentant de la partie italienne des Grisons. Les critiques les plus vives à l'adresse du rapport Clottu sont venues de M. Tognina qui estime que les « éléments » ne considèrent pas la situation spéciale des quelque 13.000 personnes d'expression italienne des Grisons, qui ont fait observer que les généralisations du rapport sont valables pour la Suisse alémanique et en partie pour la Suisse romande, mais ne le sont pas contre aucunement pour la Suisse italienne. La discussion, qui n'avait pas pour but d'arriver à des propositions définitives, a toutefois permis de constater que la cause principale de l'isolement culturel dénoncé pour l'ensemble du canton est le manque d'un centre universitaire. (ats)



canton du valais

Les Valaisans remettent à l'honneur les fours à pain

Le vieux four à pain valaisan où l'on fabriquait le pain pour tout un village ou toute une région était en voie de disparition. Dans plusieurs vallées du canton des initiatives ont été prises pour remettre à l'honneur ces antiques installations paysannes.

Ce fut le cas dans le val d'Anniviers, dans la vallée des Dranses et plus récemment encore dans la région de Finhaut. Ici en effet, tout un groupe de jeunes ont décidé de refaire le pain comme au Moyen

Age, dans le vieux four à pain de leurs ancêtres, en recherchant les recettes léguées par leurs parents.

Ces jeunes profitent de leurs loisirs pour restaurer le four et offriront d'ici peu aux habitants de l'endroit et aux touristes ce pain cuit au feu de bois dont on avait oublié la saveur. (ats)

Un cimetière avec héliport

Sion a bénie et inauguré son nouveau cimetière, un cimetière dont on parlait dans la capitale du canton depuis plus de quinze ans. L'actuel champ de repos des Sédunois en effet est complet avec ses 3.000 tombes et sera désaffecté avec les décennies.

Le nouveau cimetière bénie par M^{gr} Adam se trouve au pied de l'historique colline de Tourbillon. Il pourra recevoir des milliers de tombeaux puisqu'il s'étend sur 55.000 mètres carrés. Pour l'heure plus de 20.000 tombes peuvent être creusées sur une première terrasse déjà aménagée.

Ce cimetière est équipé d'un héliport, d'un bâtiment pour recevoir les familles en deuil, de salles d'exposition des corps ainsi que d'un local pour les installations d'incinération ; mais celles-ci sont prévues pour plus tard car les Valaisans n'aiment guère encore se faire brûler. Il appartient à MM. Félix Carruzzo, président de la ville et Albert Dussex, conseiller communal de commencer cette réalisation.

Le pasteur protestant Georges Borel participait également aux cérémonies inaugurales entouré de maintes autorités des deux confessions. (ats)

Le prix du roman à un homme politique

C'est à un homme politique, au président de la commune de Bagnes, M. Willy Ferrez, ingénieur et futur président du grand conseil, qu'a été attribué le « prix du roman » décerné pour la première fois par l'association des écrivains valaisans.

M. Ferrez, profitant de ses temps libres, a écrit un livre portant pour titre « Le passage sur la terre ».

C'est grâce à la générosité d'un mécène que ce prix en espèces a pu être décerné pour la première fois.

Par la même occasion les écrivains valaisans ont récompensé plusieurs jeunes talents dont les productions sont chargées de promesses. (ats)

Maurice Zermatten reçoit la bourgeoisie d'honneur de Sion

Après plusieurs personnalités telles que M^{gr} Nestor Adam, Roger Bonvin ou Tibor Varga, c'est l'écrivain Maurice Zermatten qui a eu l'honneur de recevoir la bourgeoisie de Sion. La cérémonie s'est déroulée dans le décor de Valère et Tourbillon.

Né à St-Martin, dans le val d'Hérens, Maurice Zermatten habite depuis plusieurs décades la capitale du canton à laquelle il a consacré de nombreux ouvrages et qu'il n'a cessé de chanter tout au long de sa vie d'homme de lettres.

Maurice Zermatten a initié aux lettres et au français des milliers d'étudiants qui furent et sont encore ses élèves à Sion. La bourgeoisie d'honneur lui fut remise par M. Bernard de Torrenté, président des Bourgeois de Sion. (ats)

Mort d'un ancien combattant valaisan

L'un des Valaisans les plus connus des mouvements de résistance française au cours de la dernière guerre M. André Chaperon, vient de décéder à St-Gingolph.

Le défunt était âgé de 72 ans, M. Chaperon se rendit souvent au-delà de la frontière lors de la dernière guerre se portant au secours de ses amis français. Il fut président de St-Gingolph/suisse, député au grand Conseil, avocat et notaire, procureur du district de Monthey.

Il reçut maintes décorations pour son courage et son dévouement et participait régulièrement aux défilés des anciens combattants. Il reçut la médaille de la reconnaissance française et était officier de l'association nationale des anciens combattants. (ats)

Cinq ans de travaux pour un armorial

Après cinq de travaux, la bourgeoisie de Sion termine actuellement la création d'un vaste armorial uniquement consacré aux blasons des bourgeois de la capitale.

Peu de cités suisses ont réalisé œuvre de pareille envergure. Il faut citer cependant des villes comme Soleure, Berne, Lucerne, St-Gall et St-Maurice.

L'armorial de la bourgeoisie de Sion comprend quelque 600 blasons. Chaque famille y est représentée sur page entière et en couleurs.

Une commission héréditaire fut constituée en son temps sous la présidence du chanoine Dupont-Lachenal, de St-Maurice, commission comprenant parmi ses membres plusieurs bourgeois de la capitale dont le pré-

sident de la bourgeoisie M. Bernard de Torrenté. (ats)

Des vaches touristiques en Valais

Récemment ont été fêtées à Vex et à Thyon 2.000, les deux premières vaches d'un troupeau touristique créé dans la station selon une formule originale. Ces vaches appartiendront aux touristes de la station. Des parts de 200 ou 100 F. seront mises en vente. Les touristes, qu'ils soient d'Amérique ou de France, seront propriétaires de ce bétail qui pâtrira sous leurs fenêtres. Ils auront droit à contrôler les comptes, à visiter leurs bêtes dans les alpages et à partager le lait et le fromage produits.

Le directeur de la station, M. Roger Mayor a expliqué à la presse combien il importait de nos jours d'intégrer davantage le touriste dans la vie de l'indigène, et de le rapprocher davantage encore de la nature, tant il est vrai que la plupart d'entre eux préfèrent de loin un troupeau aux innovations touristiques les plus modernes. (ats)

LIBERTE
ET
PATRIE

canton de vaud

**Centre dramatique de Lausanne :
404 manifestations et 72.000 spectateurs**

Le centre dramatique de Lausanne a terminé la saison théâtrale 1975-1976 — la première sous la nouvelle direction de M. Franck Jotterand — sur un succès complet, rapporte la municipalité de Lausanne dans une communication au Conseil communal. Il a en effet organisé 404 représentations qui ont réuni 72.000 spectateurs, avec une moyenne de fréquentation de

83 %. Le nombre des abonnés a, pour la première fois, dépassé le cap de 3000. (ats)

La prochaine saison théâtrale à Lausanne

Trois créations mondiales et une création en français marqueront la saison 1976-1977 du centre dramatique de Lausanne, qui anime cet hiver la vie théâtrale de la capitale vaudoise avec les « Artistes associés », le « Théâtre boulimie », le « Théâtre pour enfants », le « Théâtre onze », le « Théâtre des trois coups » et le « Théâtre du vide-poche ». Toutes ses productions seront, cette année, échangées avec des Théâtres de Genève (Comédie de Genève, théâtre de Carouge, nouveau Théâtre de poche), ce qui donne à la saison l'allure d'un festival romand, auquel on espère joindre une production du théâtre populaire romand.

Lieu de création, de formation, d'information et d'échanges dirigé par Franck Jotterand, le Centre dramatique de Lausanne groupe l'ensemble des activités théâtrales des salles municipales (théâtre de Vidy, théâtre municipal, théâtre de Beaulieu, théâtre des Fau-Nez). Avec les autres producteurs de théâtre de la ville, il a annoncé récemment son programme, qui a débuté le 28 septembre avec un nouveau spectacle de l'humoriste romand Bernard Haller. Il sera marqué par un retour aux grands textes : Claudel (« Le partage de midi », par la Comédie française), Duerrenmatt (« La visite de la vieille dame », spectacle complété par la projection du film de Bernard Nicki « The visit », par la cinémathèque suisse), Shakespeare (« La tempête »), Marivaux (« Les acteurs de bonne foi »), Shaw (« La profession de madame Warren ») Brecht

(« Arturo Ui »). Citons encore « Qui a peur de Virginia Woolf » (d'Edward Albee), « La révolution selon Saint-Brecht » (de Bernard da Costa), « La sagouine » (d'Antonine Maillet, par le théâtre canadien du rideau vert), « Sur l'alpe » (adaptation française d'une œuvre en dialecte alémanique de Hans-Joerg Schneider, « Sennentuntschi »). (ats)

Les vins vaudois, cousins de Louis XIV

Selon une coutume fort ancienne, les vignerons vaudois baptisent la vendange d'un nom de circonstance. Ainsi, en 1870, le millésime avait reçu le nom de Bismark. Plus près de nous, le vignoble vaudois honorait la citoyenne lors des votations en vue de l'introduction du suffrage féminin. L'an dernier, la vendange reçut le nom de « la dame », allusion directe au septième centenaire de la consécration de la Cathédrale de Lausanne.

Cette année-ci, pour évoquer un été exceptionnel et la proximité de la Fête des vignerons, à Vevey en août, M. et Mme Marcel Bron, propriétaires-vignerons à Epesses, ont reçu la palme du concours organisé par l'office des vins vaudois pour désigner le meilleur nom de baptême. Ils ont en effet désigné la vendange 1976 du nom de « Roi Soleil ». Au cours d'une cérémonie pittoresque, en pleines vignes, un énorme soleil avait été planté et M. Jean-François Nassy, syndic d'Epesses, entouré des vignerons de l'endroit, baptisa la vendange.

Ce fut l'occasion de répéter que le vignoble vaudois était en train d'encaver une des belles années de son histoire. (ats)

Confrérie helvétique des peintres

Fondée il y a bientôt trois ans à Nyon sous la présidence de M. Gérald Dénéréaz, la « Confrérie helvétique des peintres » a exposé pour la première fois à Genève (Galerie St-Antoine), du 5 au 18 novembre, des œuvres de plusieurs de ses membres, en l'occurrence neuf artistes auteurs de dessins, aquarelles, gouaches et sculptures.

La Confrérie a mis à son programme de 1977 la création d'une école gratuite de peinture et de dessin, dans la région de Nyon, pour les adolescents de 12 à 16 ans, particulièrement doués mais qui, faute de moyens dans leur entourage ou à l'école, abandonnent souvent trop vite leur passion pour les arts. (ats)

Le « prix des murailles » à Marcel Imsand

Le « prix des murailles 1976 » a été décerné au photographe lausannois Marcel Imsand, a annoncé à Lausanne le président du jury, l'écrivain valaisan Maurice Zermatten. Ce prix de 5000 francs, attribué tous les trois ans sous le patronage de la Confrérie du Guillon, l'a été pour la première fois en 1973. Le prix 1976 a été remis au lauréat le 29 octobre, au château de Chillon, lors d'un grand « ressat » de cette confrérie du vin vaudois.

Maurice Zermatten a précisé que, devant le trop faible nombre d'œuvres littéraires présentées au jury, le prix a été élargi à d'autres formes d'art. Au nom de la Confrérie, M. Benjamin Romieux a fait l'éloge de Marcel Imsand, illustrateur de journaux et de livres de grand talent artistique. Un portefeuille de dix planches originales du

photographe, intitulé « la vendange de Marcel Imsand », a été édité spécialement et il est exposé à la banque cantonale vaudoise, à Lausanne.

La proclamation du lauréat s'est déroulée en présence de MM. Robert Anken, gouverneur de la Confrérie du Guillon, et Henri Badoux, ancien conseiller national. (ats)

Palmarès des concours de la communauté radiophonique des programmes de langue française :

Deuxième prix pour la radio suisse romande

La 51^e session de la communauté radiophonique des programmes de langue française (crplf) s'est déroulée à la maison de la radio, à Lausanne. Un jury, composé de délégués belges, canadiens, français et suisses, placé sous la présidence de M. Emile Henceval, directeur de la coordination à la radiodiffusion belge, a attribué les prix court métrage, ainsi que le grand prix Paul Gilson. Le premier prix court métrage a été décerné à André Ricard pour son émission « le monde tue », présentée par la Société Radio Canada. « La fin de la ligne », d'Emile Gardaz, présenté par la radio suisse romande, a obtenu le deuxième prix court métrage. Une mention a été attribuée à « Bibi le kid », d'Yves Lebeau, présenté par la société Radio-France. Le jury a décerné le grand prix Paul Gilson à « Revue d'une nuit d'hôpital », de Normand Chaurette, réalisé par Jean-Pierre Saulnier, et présenté par la Société Radio Canada. Le jury a enfin tenu à souligner la qualité de l'ensemble des œuvres présentées, et en particulier celle d'« Une chose tout à fait naturelle » d'Anne-Lise Grobety, réa-

lisée par Ignace Charrière, de la radio suisse romande. Les enregistrements des œuvres présentées seront diffusés par les quatre organismes de radio-diffusion. (ats)

Congrès du pss à Montreux : Max Frisch déplore le (quasi) monopole de la presse bourgeoise

Avons-nous une opinion publique réellement démocratique ? s'est demandé l'écrivain suisse Max Frisch, qui a adressé quelques mots aux délégués du Congrès du parti socialiste suisse. La question se pose du fait qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus de « contre-information ». La presse est entre les mains du « bloc bourgeois ». On cherche à faire taire certaines opinions, dans la presse et à la télévision, sous le prétexte d'un respect du principe de l'« équilibre » des opinions. On veut supprimer la controverse. Certes, la Suisse n'est pas un état policier comme l'Espagne ou la RDA. Cependant, on y tolère que ce soient les éditeurs de journaux qui décident ce que nous avons à lire ou à ne pas lire. L'absence d'une presse socialiste et syndicale suffisamment forte et répandue est une chose grave. Il manque en Suisse un organe de gauche destiné aux larges couches de la population.

Max Frisch a donné, quelques exemples d'une répression savamment orchestrée dans le domaine de l'information. Un journaliste connu et apprécié pour sa quête de la vérité a été licencié par son éditeur contre l'avis de la rédaction. Motif : il avait osé plaisanter au sujet du prince de Liechtenstein. Aujourd'hui, ce journaliste est un homme entièrement libre, a ajouté l'écrivain. Autre exem-

ple : la télévision coupe la fin d'un documentaire sur la guerre d'Espagne. La commission interne qui a pris cette décision n'a pas manifestement pas apprécié la conception de la démocratie de l'ancien combattant qui apparaît dans le film. Encore un exemple : l'interdiction de prendre la parole pour les personnes domiciliées à l'étranger.

L'ordonnance toujours en vigueur visait autrefois les orateurs nazis qui s'en prenaient aux juifs et à la démocratie. Aujourd'hui, ayant tourné comme une girouette, elle frappe Ernest Mandel, le sociologue marxiste, mais elle épargne M. Löwenthal, qui a fait de la propagande pour Franz Joseph Strauss à la télévision allemande. Encore un cas : le téléphone du général de Spinola n'a pas été écouté, ni celui du brigadier Jeanmaire. Mais il en va tout autrement quand il s'agit d'un comité pour la défense des droits démocratiques dans l'armée.

La Suisse est en mouvement. L'opinion publique devrait en prendre conscience : les droits démocratiques sont « grignotés » sans cesse. La Suisse bouge — et rapidement — mais dans le sens d'une « restauration ».

Au cours d'une conférence de presse donnée après le discours de Max Frisch, l'écrivain, qui était entouré de plusieurs frères MM. Bichsel, Steiner, Walther, Vogt —, a indiqué que des pourparlers ont lieu en vue d'une collaboration des auteurs à la presse socialiste. (ats)

L'école hôtelière de Lausanne à l'honneur

A la veille de l'inauguration officielle de ses nouveaux bâtiments du Chalet-à-Gobet, qui a eu lieu en présence du conseil-

ler fédéral Ernest Brugger, l'école hôtelière de Lausanne a reçu le « diplôme de l'excellence européenne », décerné en hommage à sa contribution à l'industrie hôtelière à travers le monde. En présence de nombreuses personnalités du monde touristique, M. Serge Vaissiere, président du comité de l'excellence européenne, à Paris, a remis le diplôme à M. Carlo de Mercurio, président de l'école de la société suisse des hôteliers. (ats)

**« Le réarmement moral »
a 30 ans : « Nous ne sommes
ni une chapelle, ni une secte,
ni un mouvement »**

« Le changement de l'homme et celui de la société sont étroitement liés. Profondément engagé dans le changement, le « réarmement moral » à Caux s'efforce depuis trente ans de transformer l'homme pour améliorer la société. « Au cours d'une conférence de presse organisée à Berne pour le trentième anniversaire de Caux, les dirigeants du Réarmement moral ont refuté les accusations d'idéalisme et d'utopie qui leur sont souvent adressées : « aux dizaines de milliers de personnes qui ont afflué de tous les coins du globe, Caux a offert une école de vie pour permettre de s'orienter dans le monde actuel, une atmosphère propice aux forces de réconciliation entre les races, les partenaires sociaux, les nations, un plan d'action pour la reconstruction de la société et du monde. Lorsque les visiteurs de Caux sont rentrés dans leurs pays divisés par des conflits de toutes sortes, les idées du « Réarmement moral » ont une influence non négligeable sur les efforts de réconciliation déployés ».

Actuellement, sont notamment au cœur des débats de Caux, la situation en Afrique du Sud et en Rhodésie, l'Amérique latine et plus particulièrement le Brésil, l'Inde, les îles du Pacifique. Depuis sa fondation en 1946, le Réarmement moral s'est préoccupé de la réconciliation entre les nations ennemis, de la réconciliation européenne, du dialogue de la décolonisation, des différents problèmes raciaux, linguistiques et religieux. Plus de 200.000 personnes ont participé depuis trente ans aux conférences de Caux. « Nous ne sommes ni une chapelle, ni une secte, ni un mouvement » ont déclaré les dirigeants de Caux, « nous sommes des chercheurs ».

**Un ténor vaudois à l'honneur
en France**

Le célèbre ténor vaudois Hugues Cuenod a été nommé commandeur des arts et des lettres par M. Michel Guy alors ministre de la culture du Gouvernement français, pour les services que l'éminent musicien a rendus à la musique française. (ats)

La première machine à coudre électronique

A l'occasion du 125^e anniversaire de sa fondation et du prochain centenaire de son implantation en Suisse, l'entreprise Singer — qui fabrique les machines à coudre les plus vendues au monde — a présenté à la presse suisse, à Lausanne, la première et unique machine à coudre entièrement électronique. L'élément déterminant de cette nouveauté mondiale est un centre de commande, minuscule ordinateur plus petit qu'un dé à coudre et remplaçant à

lui seul trois cent cinquante pièces mécaniques.

Fondée en 1851 et ayant son siège à New-York, la société Singer possède treize fabriques et neuf usines de montage réparties dans vingt et un pays. Elle dispose de 3400 points de vente et de plusieurs milliers d'agences dans tous les pays du monde, où plus de cent millions de machines à coudre de cette marque sont aujourd'hui utilisées. Il s'en vend plus de trois millions par an. Mais l'entreprise fabrique aussi des simulateurs électroniques pour navires spatiaux et divers types d'avions, des appareils de précision, de chauffage et électroménagers. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, qui occupe près de 100.000 collaborateurs, s'est monté en 1975 à plus de deux milliards de dollars, soit environ cinq milliards de francs suisses. (ats)

**Nouvelle sœur directrice
à Saint-Loup**

La communauté des diacresses protestantes de Saint-Loup, à Pompaples (Vaud) a accueilli sa nouvelle directrice, sœur Ruth Bleiker. Agée de 48 ans, celle-ci succède à son aînée, sœur Berthe Mayor, qui a dirigé la communauté durant onze ans.

Lors de la journée annuelle de Saint-Loup, le pasteur Albert Curchod, directeur a annoncé d'autres changements. Pour remplacer sœur Ruth Bleiker à la tête de l'école d'infirmières, on a fait appel à sœur Marianne Lecoultrre. Sœur Ida Dubois remplace sœur Germaine Hofer en qualité d'infirmière en chef. Enfin, le doyen du collège des médecins sera pour deux ans le Dr Marc Maillefer, qui succède au Dr David Henchoz. Après la construction du centre

médico-technique, on a pu apporter des améliorations à l'ancien hôpital. Changement important à l'école d'infirmières : pour répondre aux besoins de la Croix-Rouge suisse, qui s'inquiète de la pénurie de cadres, Saint-Loup fermera temporairement la section d'infirmières assistantes et développera la formation des infirmières en soins généraux. Des infirmières monitrices complèteront leur formation à l'école supérieure de la Croix-Rouge. Saint-Loup, plus que centenaire, est la plus ancienne institution de diaconesses protestantes des pays de langue française. (ats)

Mort de l'écrivain Gustave Roud

L'écrivain et poète vaudois Gustave Roud, lauréat du prix Schiller, du prix Rambert, du prix du Salon neuchâtelois, du prix du livre vaudois et du prix de la ville de Lausanne (1967), est mort à l'hôpital de Moudon, dans sa huitième année. Il habitait depuis 1908 une vieille ferme de Carrouge, dans le Jorat.

Originaire d'Oron, né le 20 avril 1897 à Saint-Légier, Gustave Roud était licencié ès lettres de l'université de Lausanne, qui lui décerna le titre de docteur honoris causa en 1957.

Gustave Roud publia ses premiers poèmes à l'âge de dix-huit ans dans les « Cahiers vaudois ». Puis, durant près d'un demi-siècle, il écrivit de nombreuses œuvres en prose ou en vers : « Adieu », « Feuilllets », « Petit traité de la marche en plaine », « Pour un moissonneur », « Air de la solitude », « Journal », « Haut-Jorat », « Le repos du Cavalier », « Hymnes à la nuit », « Requiem », « Campagne perdue », etc...

Ajoutons à l'œuvre poétique de Gustave Roud ses traductions de poètes allemands : Hölderlin, Rilke, Novalis, Trakl. L'écrivain participa, d'autre part, de 1930 à 1932, à la rédaction de la revue « Aujourd'hui », dirigée par Ramuz.

Chantre du Jorat, Gustave Roud avait reçu en 1957 la bourgeoisie d'honneur de Carrouge. Il était membre du Conseil de la fondation Ramuz.

En 1957, à l'occasion des soixante ans de l'écrivain, le monde des Arts et des Lettres lui avait rendu hommage en soulignant ses mérites : son extrême sensibilité, sa grande intelligence des choses et des gens, son sens de l'observation, son amour du vrai, son attachement profond à son Jorat, ses connaissances linguistiques et artistiques, ses talents de traducteur. (ats)

Nouveau procédé pour l'épuration des eaux lausannoises

La ville de Lausanne a annoncé la mise en service partielle, cet été, d'un nouveau système d'épuration physico-chimique des eaux usées à la station de Vidy, qui nettoie les eaux de 330.000 habitants de la région lausannoise. Ce système, appelé « hydro-intégral », assure un traitement complet des eaux usées et élimine en particulier les phosphates et les détergents, qui posent un problème grave pour le Léman. Son application à Lausanne représente, par certains de ses aspects, une « première » mondiale.

Ce procédé s'apparente à ceux utilisés pour la préparation des eaux potables. Il commence par un dégrossissement de l'eau brute

(par dessablage), un tamisage et une préécantation. L'eau ainsi prétraitée est ensuite attaquée par des agents floculants chimiques, qui provoquent la précipitation des phosphates et des éléments fins en suspension. L'effluent du floculateur décanter passe au travers d'une masse filtrante qui permet le développement des bactéries chargées de dégrader les matières polluantes. Les détergents sont éliminés au cours de la même opération. C'est cette masse filtrante, formée d'une couche de charbon spécial d'un mètre vingt, qui est une nouveauté.

On attend de grands progrès de cette innovation, qui n'est encore que partiellement en service. Sur les trente-trois millions de francs de crédits votés en 1974 par le Conseil communal de Lausanne pour le développement de la station d'épuration de Vidy, quinze millions sont consacrés au nouveau système « hydro-integral ». (ats)

Une « première » dans l'édition scientifique à Lausanne

L'école polytechnique fédérale de Lausanne a présenté récemment une tentative unique dans l'édition de langue française : un « traité d'électricité » rédigé en commun par les douze professeurs du Département d'électricité de l'EPFL, qui ont décidé de rassembler les matières constituant la formation de base d'un ingénieur électricien. L'EPFL a publié un premier volume de ce traité, qui en comportera dix-neuf, et la parution des volumes suivants prendra encore cinq ans, ont annoncé les professeurs Maurice Cosandey, président de l'école, et Jacques Neyrinck directeur de la publication.

Le but premier d'une telle entreprise est pédagogique : fournir

aux étudiants un ensemble coordonné et unifié de documents de travail. Actuellement, la plupart des cours universitaires sont dotés de notes photocopiées, plus ou moins élaborées. La publication de cours sous forme de livres est un important pas en avant. Le Département d'électricité espère, au terme de cet exercice exigeant, devenir une unité pédagogique plus dynamique.

En second lieu, la publication d'un tel ouvrage constitue une ouverture de l'Epfl vers le monde extérieur, vers les anciens étudiants, vers les milieux industriels, vers d'autres écoles. L'ouvrage sera diffusé dans les autres pays francophones.

Enfin, le traité d'électricité est une expression du génie propre de l'Epfl, école d'ingénieurs de langue française. L'édition scientifique de langue française est dans une situation difficile. Le faible tirage des ouvrages entraîne un prix de vente exagéré pour l'ingénieur moyen. Faute de littérature technique en français, les ingénieurs en viennent à parler franglais, puis à penser en anglais tout court. Nombre de termes techniques sont intraduisibles parce que personne n'a jamais fait l'effort de les traduire. Il appartient à une institution d'enseignement de rompre ce cercle vicieux. Les volumes du traité seront présentés au public à un prix nettement inférieur à ce qui se pratique pour des ouvrages similaires et les étudiants les obtiendront au prix coûtant, soit quinze francs seulement le volume. (ats)

Le prix des jeunesse musicales de suisse 1976 à un Vaudois

Le prix des jeunesse musicales de suisse 1976 a été attri-

bué, à Lausanne, à l'unanimité du jury à un pianiste vaudois de 21 ans, Christian Favre, domicilié à Echallens. Le lauréat aura la possibilité de donner dix concerts en Suisse et quinze en Pologne et de faire des enregistrements pour la radio et la télévision.

Le jury du concours national des jeunesse musicales de Suisse était composé de Mme Youra Guller, présidente, et MM. Vlado Perlemuter et Nelson Freire. (ats)

Prix international au graphiste suisse Etienne Delessert

L'artiste vaudois Etienne Delessert vient de recevoir, dans le cadre du sixième prix européen de littérature pour la jeunesse, le prix spécial de la catégorie « Albums pour enfants », décerné par un jury international, composé de représentants des pays européens de l'ouest et de l'est, qui s'est réuni dans la ville de Trente, en Italie. (ats)

Le château d'Allaman vendu

Mises en un tout indivisible, le château d'Allaman et ses dépendances (terrains, vignes, bois et gravière, surface totale : environ 45 hectares), sur les bords du Léman, au-dessus de la route cantonale Lausanne-Genève, ont été vendus aux enchères publiques dans la salle du tribunal de district à Rolle. L'ensemble, estimé 5 615 000 F, est parti après la deuxième offre, soit 4 520 000 francs, faite par la Société vinicole de Perroy (Perroy est situé entre Rolle et Allaman). Une première offre avait été faite par le Crédit foncier vaudois, pour 4 millions et demi. Le Château a donc été adjugé à la Société vinicole de Perroy.

Le château date du XIII^e siècle et a été remanié aux XIV^e et XVIII^e siècles. Il fut la propriété des Cerjat, des Sellon et des Langallerie. Joseph Bonaparte et Cavour y séjournèrent.

La vente a été faite par l'administration de la masse successorale de feu le comte Gérard de Loriol (ats).

Le musée des Suisses à l'étranger va quitter le Château de Coppet

A la fin de janvier 1975, le propriétaire du Château de Coppet a fait savoir qu'il désirait mettre lui-même en valeur cet édifice, en l'ouvrant au public dans toutes ses parties, pour y présenter les souvenirs de la famille Necker et de Madame de Staël et pour montrer aux visiteurs comment on vivait dans une telle demeure au XVIII^e siècle. Comme il a besoin pour cela de la partie du bâtiment occupée jusqu'ici par le Musée des Suisses au service étranger, ce dernier doit s'en aller. Après des recherches de locaux infructueuses sur territoire vaudois, c'est probablement à Genève que ce musée va déménager. Mais si cette nouvelle solution ne pouvait pas être réalisée, le canton de Vaud serait toujours disposé à faciliter le maintien des collections sur son territoire. C'est ce que répond le conseil d'Etat vaudois à la question d'un député au grand Conseil, qui déplore le transfert du musée de Coppet à Genève.

L'historien Jean-René Bory, directeur-conservateur du musée, et le Conseil de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger avaient d'abord envisagé l'achat du château de Coppet. Devant le refus du propriétaire, ils se tournèrent vers d'autres solutions vaudoises et leurs démarches

furent soutenues par le Gouvernement cantonal. Mais les projets de relogement du musée dans le château de Rolle ou dans celui d'Allaman se heurtèrent à des difficultés. Finalement, M. Bory a préféré une autre solution : la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger ferait l'acquisition d'un immeuble du XVIII^e siècle situé dans la vieille ville de Genève. (ats)

France voisine : création d'un « balcon du Léman »

Un sentier international de grandes randonnées, appelé « Balcon du Léman », vient d'être créé : long de 200 km sur son parcours français, il suit les arêtes du Jura, du Vuache, des Hermones, de la Dent d'Oche et des Hemisses. Che minant sur les crêtes qui dominent le Léman, ce sentier relie le col de la Faucille à St-Ginlof pour continuer ensuite sur territoire suisse par les rives du lac vers Montreux et Lausanne. (ats)



OPTOMETRIE

128, avenue de Neuilly
92200 Neuilly-sur-Seine
 métro : Sablons
 et Pont-de-Neuilly
 Tél. 722-93-90

LYS FLOR

Marie-Lou RIEDER

86, av. Victor Hugo

92100 BOULOGNE S/S.

Tél. : 825-45-12.

A 3' de la Porte St-Cloud
Apprentissage à Montreux
SUISSE

20 années d'expérience

SERVICES
INTERFLORA



Magasin ouvert tous les jours de 8 h. à 21 h., dim. jusqu'à 13 h. 30

Se recommande pour
toutes décos florales
Appartements - Terrasses - Bureaux
Compositions :
Naissances, Mariages, Deuils
Livraisons dans tout Paris et banlieue.

COMMUNIQUE



Votations fédérales des 12 et 13 mars 1977.

Les Suisses de l'étranger pourront exercer leur droit de vote pour la première fois. A cet effet les intéressés doivent s'inscrire sans tarder auprès de l'ambassade de Suisse à Paris ou de leur consulat respectif, en indiquant la commune de vote choisie. (Ancien domicile ou lieu d'origine).

Couple portugais avec 2 enfants (8 et 10 ans), cherche loge de concierge avec 2 chambres minimum, à Paris. Excellentes références. Faire offres au Messager Suisse — 17 bis quai Voltaire, Paris 7^e.

Blindage de Portes

Devis gratuit sur demande

Ph. BAYSSAC

19, RUE DES ENVIERGES
75020 PARIS 636 70 17

LUNETTERIE SUR MESURES

A. BRACK

opticien diplômé d'optique d'Iéna
opticien diplômé d'Etat
agréé Sécurité Sociale

VERRES DE CONTACT



1, rue A-Mounié
92160 ANTONY
métro : Antony
Tél. 237-03-86